

Le tableau de bord des SAGE Septembre 2016

Le deuxième « Rendez-vous Gest'eau » avait pour thème le tableau de bord des SAGE. Cet événement organisé par l'Office International de l'Eau (OIEau) a eu lieu le 20 septembre 2016 et a réuni 22 participants sur deux séances. La webconférence a débuté par l'intervention de **Pascal Boniou**, chargé d'interventions spécialisé Projets de territoires à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, au sujet du projet d'indicateurs communs SAGE/SDAGE Loire-Bretagne. **Adama Sow**, chargé de mission suivi/évaluation des SAGE et SIG à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS), a poursuivi avec les objectifs du tableau de bord, la méthode pour le réaliser et la sélection des indicateurs, en se basant sur le cas des trois SAGE du Bassin de la Sarthe. Les participants ont pu ensuite échanger avec les intervenants et partager leurs expériences et les difficultés qu'ils rencontraient. **Ce compte-rendu synthétise les discussions des deux sessions.**



Pascal Boniou (à gauche) et Adama Sow (à droite)
pendant le Rendez-vous Gest'eau du 20 septembre 2016



- [Présentation de Pascal Boniou](#)
- [Présentation d'Adama Sow](#)

A quoi sert le tableau de bord ?

Le tableau de bord est-il vraiment utile ?

L'élaboration du tableau de bord nécessite beaucoup de temps. Comme certaines structures ne disposent que de peu de moyens humains, ce travail se fait parfois au **détriment de la mise en œuvre effective** du SAGE. Cela peut être d'autant plus frustrant qu'il n'y a souvent que peu de retours sur le tableau de bord.

Il faut prendre en compte que le tableau de bord n'est pas une fin en soi. Il est avant tout un **outil pour la CLE afin qu'elle pilote de manière efficace la mise en œuvre du SAGE**. Les Agences de l'eau quant à elles, ont besoin des données pour le **suivi des SAGE**. Le tableau de bord est également un **investissement pour la révision du SAGE**, car il contient une base de connaissances actualisées facilement utilisable pour l'état des lieux.

Une mise à jour annuelle est-elle indispensable ?

Les Agences de l'eau attendent une mise à jour du tableau de bord chaque année dans le rapport d'activité annuel de la CLE. On peut se poser la question du bien-fondé d'une telle fréquence quand on considère le **temps de réponse des milieux** et les **délais de récupération des données**. En accord avec les Agences de l'eau notamment, il faudrait envisager plutôt une mise à jour tous les deux ou trois ans, suivant les indicateurs.

Le choix des indicateurs

Comment sélectionner les indicateurs ?

L'idéal serait d'associer un indicateur à chaque disposition du PAGD et à chaque règle du règlement. Cependant ce système est difficilement réalisable en pratique, car cela prend beaucoup de temps et les données correspondantes ne sont pas toujours disponibles. Il est d'ailleurs préférable de **ne pas prévoir un trop grand nombre d'indicateurs** et de situer entre une vingtaine et une soixantaine.

Les **Agences de l'eau** peuvent orienter sur le choix des indicateurs. Les indicateurs **obligatoires** pour l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont les **indicateurs communs SDAGE/SAGE**. Ils portent sur l'atteinte du bon état des masses d'eau, le suivi de la mise en œuvre des dispositions du SDAGE s'imposant aux SAGE... (cf [intervention de Pascal Boniou](#)). Les indicateurs à **éviter** sont, en premier lieu, ceux pour lesquels il n'y aura **pas de données disponibles**. Dans tous les cas, le choix des indicateurs doit être validé par la CLE.

Utiliser des **retours d'expériences** est un bon moyen d'identifier les indicateurs pertinents ou problématiques. Sur le bassin Loire-Bretagne, il existe des **réseaux** d'animateurs SAGE à plusieurs échelles (bassins, délégations de l'Agence) et un réseau chargé de mission suivi-évaluation SAGE, plus centré sur les données, se met en place.

Pistes à investiguer

- Créer une liste nationale d'indicateurs, à diffuser dans le guide des SAGE
- Partager les expériences au niveau national sur Gest'eau

La récupération des données

✓ Comment accéder aux données ?

Les structures avec le plus de moyens ont mis en place des bases de données élaborées qui sont alimentées notamment grâce aux techniciens de rivières de contrats de milieux. Certaines ont même créé des observatoires de l'eau.

La politique des **services de l'Etat** et des **établissements publics** (Agences de l'eau, DDT, DREAL...) est de mettre le **maximum de données à disposition sur internet**.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne diffuse ses données sur son site internet. Si besoin, un chargé de données envoie le **lien direct** ou signale si les données n'existent pas. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne fournit des données sur l'état des masses



Prise en compte du SAGE dans l'instruction de dossiers d'autorisation et de déclaration de travaux

Dans le bassin de la Sarthe, l'IIBS envoie un questionnaire aux services de l'Etat afin de savoir si les règles et les dispositions du SAGE sont appliquées. Les services de l'Etat qui instruisent les dossiers doivent s'assurer de la compatibilité ou de la conformité avec le SAGE. Il leur est demandé à quelles dispositions et règles ils ont eu recours pour instruire les dossiers. Ils signalent aussi lorsqu'une règle ou une disposition gêne pour instruire des dossiers relatifs à des travaux politiquement et stratégiquement importants.

d'eau et elle a mis en place des requêtes pour rechercher toutes les actions qu'elle a financées (assainissement, eau potable, rivière...) par territoire de SAGE. Il est possible d'en extraire un tableau Excel avec les maîtres d'ouvrage et les montants.

Concernant les indicateurs sur les **connaissances générales**, des liens vers divers outils sont centralisés sur le [portail eaufrance](#) (banque Hydro, portail national de l'assainissement, SISPEA...). D'autres informations sont disponibles dans le ROE (Référentiel des obstacles à l'écoulement) ou encore le RGA (Recensement général agricole).

A vous de participer !

L'échange de données doit se faire dans les deux sens. Si vous disposez de données locales (ouvrages, aménagement de rivière, inventaire de zones humides, chevelus de cours d'eau...), transmettez-les aux services de l'Etat et aux Agences de l'eau. Il faudra leur préciser aussi la méthodologie de recueil de ces données.



Témoignage Gest'eau : « [Les données sur l'eau, comment s'y retrouver ?](#) »

✓ Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Un recueil complexe

Les **sources** de données sont **nombreuses** et certaines données sont **difficilement accessibles**, comme les travaux sur les réseaux d'eaux pluviales par exemple. Dans le cas des **SAGE interdépartementaux**, le nombre de partenaires à solliciter est **démultiplié**.

De longs délais de récupération

Les services de l'Etat mettent parfois **beaucoup de temps à envoyer** les informations souhaitées.

Des problèmes d'homogénéisation

Pour les SAGE interdépartementaux en particulier, les données ne sont pas renvoyées dans les mêmes **délais**, ni dans les mêmes **formats**. Il est compliqué de les homogénéiser sur l'ensemble du territoire.

Une fréquence de mise à jour pas adaptée

Certaines **bases de données (ROE, RGA...)** ne sont pas mises à jour régulièrement et les informations datent des années précédentes.

Il est important de prendre en compte ces difficultés afin de prévoir le temps nécessaire pour recueillir et traiter les données, voire d'ajuster les indicateurs dans certains cas.

✓ Tableau de bord vs observatoire de l'eau : jusqu'où faut-il aller ?

Le tableau de bord peut constituer un outil de connaissances générales car le SAGE s'inscrit dans le contexte global du bassin versant. Ces connaissances sont **utiles pour les étapes d'état des lieux et de diagnostic**. Toutefois, il faut **trouver un compromis** et se focaliser sur le **suivi du SAGE**.

L'**échelle** de récupération des données dépend des indicateurs. Il peut être intéressant de centraliser les **données des contrats de milieux et des travaux** du territoire si la structure porteuse dispose de moyens suffisants. Le **tableau de bord n'a cependant pas vocation à devenir un observatoire de l'eau**.

Quand construire les indicateurs ?

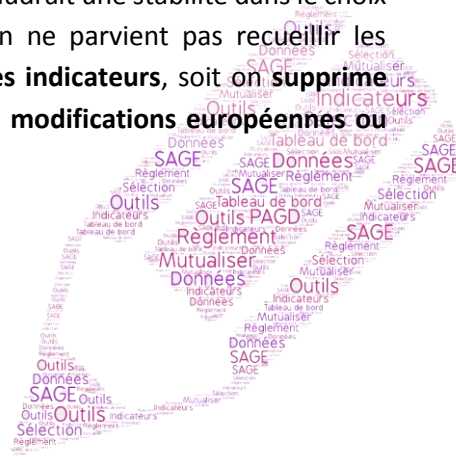
Si l'élaboration du tableau de bord se fait en théorie tout au long de l'élaboration du SAGE, il est conseillé de construire les indicateurs **au cours de la phase de rédaction**. L'objectif est de les intégrer au mieux dans les documents du SAGE. La charge de travail étant conséquente, il faut le prévoir dans le calendrier d'élaboration du SAGE et ne pas attendre la fin de la rédaction. Pendant la procédure de consultation et l'enquête publique, il y a du temps pour finaliser les indicateurs, le tableau de bord et pour construire des bases de données.

Intégrer les indicateurs aux documents du SAGE

Pour donner plus de légitimité et permettre à la CLE de s'approprier les indicateurs, il est pertinent de les intégrer aux documents du SAGE. Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre, la CLE s'appuie sur ces indicateurs qui ont été identifiés lors de l'étape de rédaction. Pour les SAGE Huisne et Sarthe amont, les indicateurs ont été construits pendant la rédaction. Ils sont insérés dans le PAGD, soit directement dans le document, soit en annexe, soit dans des fiches -indicateurs.

Les indicateurs peuvent-ils évoluer par rapport à ce qui était prévu ?

Afin d'effectuer un suivi et de comparer les versions du tableau de bord, il faudrait une stabilité dans le choix des indicateurs. Cependant ils sont parfois amenés à évoluer. Lorsqu'on ne parvient pas recueillir les données, soit on attribue des **données équivalentes**, soit on **regroupe des indicateurs**, soit on **supprime l'indicateur** en question. Les indicateurs doivent également s'adapter aux **modifications européennes ou nationales des suivis**.



L'élaboration du tableau de bord

Comment se passe l'élaboration ?

L'élaboration du tableau de bord demande d'**importants moyens humains et financiers**. Il faut viser un **objectif réaliste en se centrant sur les éléments nécessaires et suffisants, en utilisant des outils existants et en favorisant si possible des indicateurs dont les données sont facilement accessibles**.

L'élaboration est généralement réalisée en interne par la cellule d'animation du SAGE. Sur le bassin Loire Bretagne, elle est financée par l'Agence de l'eau comme les études d'élaboration et l'animation. Il est possible de faire appel à un stagiaire pour compiler les bases de données. Une autre option consiste à avoir recours à un prestataire pour certaines parties, ou construire la base de données du tableau de bord lors de la rédaction du SAGE avec un bureau d'études, en appui sur cette dernière phase d'élaboration du SAGE. Le coût est alors difficile à estimer, il dépend du nombre d'indicateurs, du travail de cartographie et de recueil des données. Le travail prend beaucoup de temps et il y a des moments d'attente pour les données et des phases de validation de la CLE.

Quels outils utiliser ?

Actuellement, chaque structure porteuse crée ses propres outils. Ils sont plus ou moins développés suivant le temps à y consacrer et les compétences en informatique. Les plus répandus sont des **tableaux Excel** ou des **bases Access**. Pour le bassin de la Sarthe, la base Access a été créée en interne, car c'est assez simple en termes de requête ou de langage. La constitution d'une telle base est chronophage, faire appel à un prestataire ou stagiaire peut être une solution.

Pistes à investiguer

- Faire le point sur les modèles existants et les partager



Témoignage Gest'eau : « [Le tableau de bord des SAGE : un outil précieux d'évaluation](#) »

Pour quel format opter ?

Une mise en forme soignée est un atout pour la communication

Une attention particulière est apportée à la mise en forme des tableaux de bord des trois SAGE du bassin de la Sarthe, afin de faciliter la communication. Il n'y a pas de chargé de communication en interne, ce sont soit les animateurs, soit la personne qui s'occupe de l'administratif, soit le chargé de suivi et évaluation des SAGE, qui effectuent cette tâche avec des logiciels de publication assistée par ordinateur (Adobe Indesign). Ce travail de mise en forme prend du temps. Chacun y contribue au fur et à mesure selon ses disponibilités. Ce système n'est pas applicable à toutes les structures, il faut ajuster en fonction du temps que l'on peut y consacrer.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne utilise essentiellement les indicateurs qui correspondent aux indicateurs communs SDAGE/SAGE, dans son rapport d'activités et ses annexes. Elle demande les tableaux de bords sous forme pdf pour les diffuser sur son extranet « instances ». Un lien vers des données regroupées dans le site internet du SAGE en ligne peut lui suffire si les indicateurs communs SDAGE/SAGE sont facilement identifiables. Le format papier (figé) est de moins en moins privilégié, il faut **publier le maximum d'informations sur les sites internet et les mettre à jour.**

Valorisation du tableau de bord

Concernant le contenu, les **illustrations** doivent être mises en avant : les gens regardent surtout les graphes et les cartes. Les **textes** doivent être **compréhensibles** pour des personnes qui n'ont pas de connaissances techniques, il est recommandé d'ajouter un **glossaire**. Il est aussi important de **mettre en forme** les documents, en passant par un prestataire si besoin.

Une synthèse du tableau de bord

Dans le tableau de bord il y a beaucoup de texte et beaucoup de données. C'est pourquoi **le SAGE Huisne** propose une synthèse qui reprend les principaux indicateurs qui existent dans les différentes mises à jour et qui sont faciles à interpréter. La synthèse contient peu de texte avec des chiffres-clés et une carte, pour intéresser un public plus large.

Communiquer sur le tableau de bord est essentiel. Cela permet de diffuser des données et de montrer à quoi sert le SAGE, que les actions donnent des résultats et conduisent vers le bon état des eaux. Il faut **profiter d'événements, d'actualités** pour valoriser le tableau de bord en présentant par exemple des extraits dans les newsletters ou sur la page d'accueil du site internet.

Ce qu'il faut retenir

- Prévoir du temps et des moyens
- Mutualiser, si possible, les moyens et les compétences entre plusieurs structures
- Sélectionner les indicateurs pendant la rédaction du SAGE
- Limiter le nombre d'indicateurs
- Partager les données, les outils et les expériences sur le territoire
- Rendre le tableau de bord compréhensible aux élus
- Communiquer régulièrement sur les résultats

Les pistes à développer

- Proposer une liste d'indicateurs nécessaires et d'indicateurs à éviter dans le guide national des SAGE
- Optimiser la diffusion des données
- Partager les outils et les expériences au niveau national
- Créer des réseaux d'échanges à différentes échelles
- Adapter la fréquence de mise à jour du tableau de bord



« [Guide méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE](#) », p 95, 127/129, 134 et 139

*Accédez à la rubrique en ligne sur
les « Rendez-vous Gest'eau »*

Contact : gesteau@oieau.fr

